

Accident avec un animal sauvage - Réagir correctement

Tout accident avec du gibier doit être annoncé immédiatement à la police ou au garde-faune ! Ceci est une obligation légale !

Quel comportement adopter lors d'une collision ?

Les animaux sauvages traversent souvent les routes et même les conducteurs de véhicules à moteur très attentifs ne peuvent pas toujours éviter une collision.

Réagir immédiatement et de manière appropriée :

- 1. Allumez immédiatement vos quatre feux clignotants et sécurisez le lieu de l'accident avec le triangle de panne.**
- 2. Appelez la police au n° de téléphone 117 ou le garde-faune.**
- 3. Si l'animal n'est pas mort, ne pas s'en approcher (stress pour la bête, fuite). En cas de fuite de l'animal, notez bien la direction pour les recherches ultérieures.**
- 4. Attendre jusqu'à l'arrivée de la police ou du garde-faune**

Le fait d'avoir une collision avec un animal n'est pas punissable. Par contre ne pas annoncer **immédiatement** un accident avec un animal fera l'objet d'une dénonciation pénale. Les animaux qui prennent la fuite après une collision sont souvent gravement blessés et ils succombent non loin du lieu de la collision, parfois après de longues souffrances. Ces animaux ne peuvent être retrouvés, et si nécessaire achevés par les gardes-faune, que si la collision est annoncée immédiatement (chien spécialisé qui prend la piste de l'animal).

Assurance

Une attestation de la police ou du garde-faune est nécessaire en vue du règlement du sinistre par l'assurance (au minimum couverture casco partielle).

Conseils pour éviter les accidents avec des animaux sauvages

- Réduisez votre vitesse et soyez prêt à freiner. Respectez les signaux « *passage de gibier* », allumez vos feux de route.
- Soyez particulièrement prudent de nuit, à l'aube et au crépuscule.
- Gardez toujours un œil sur le bord de la route, si vous voyez des yeux briller réduisez votre vitesse et soyez prêt à vous arrêter.
- Si des animaux se trouvent sur la chaussée, s'arrêter tout en enclenchant les feux clignotants et les feux de croisement, utilisez l'avertisseur sonore.
- Soyez particulièrement attentifs dans les endroits dépourvus de visibilité, le long des haies, des lisières de forêt et des cultures agricoles